



CEDIDAC

CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

DEMI-JOURNÉE EN DROIT DU SPORT

**LE FINANCEMENT
DES CLUBS PROFESSIONNELS
DE FOOTBALL**

Mardi 4 octobre 2016

13h00 - 16h45

UNIL – SORGE

BÂTIMENT AMPHIPÔLE

SALLE 315

Unil

UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : M. SHERVINE NAFISSI

- 13:00** Distribution de la documentation
- 13:25** Introduction et bienvenue
- 13:30** **Les sources de financement des clubs sportifs : aspects contractuels et structurels**
Henry Peter, professeur à l'Université de Genève, avocat à Lugano, *PSM Law*
- 14:00** **Le rôle des indemnités de transferts, de solidarité et de formation pour les clubs de football**
Jorge Esteban Ibarrola, avocat à Lausanne, *Libra Law*
- 14:30** **La formation des prix sur le marché des transferts : approche économétrique**
Raffaele Poli, docteur en sciences humaines, responsable de l'Observatoire du football, *Centre International d'Étude du Sport (CIES)*, Neuchâtel
- 15:00** *Pause*
- 15:30** **Fair-play financier : évolution et perspectives**
Andrea Traverso, responsable des licences de clubs et du fair-play financier, *Union Européenne des Associations de Football (UEFA)*, Nyon
- 16:00** **Aspect particulier du financement : les TPO/TPI**
Shervine Nafissi, juriste, chargé de cours HEIG-VD, doctorant en droit à l'Université de Lausanne
- 16:30** Discussion
- 16:45** Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser au secrétariat sur papier libre ou par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date du colloque. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription.

Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à l'Université de Lausanne qui peut être rejointe en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt « UNIL-Sorge ».

Plan d'accès sur : <http://planete.unil.ch>

L'utilisation des transports publics est encouragée.

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 300.– par personne (CHF 250.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend la documentation et le café servi pendant les pauses. Sur demande : tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant le colloque. Dans tous les cas d'annulation, un montant de CHF 80.– sera facturé pour les frais administratifs.



Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation au colloque.

5. Renseignements

CEDIDAC
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50

cedidac@unil.ch
<http://www.cedidac.ch>

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant :

- a) **prendra part** au colloque du 4 octobre 2016 « Droit du sport »
- OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 300.–/personne)
 - OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 250.–/personne)
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de :
- membre de soutien contribution : CHF 1'000.–/an
 - membre ordinaire contribution : CHF 100.–/an
 - membre étudiant ou doctorant contribution : CHF 25.–/an

*Nom

*Prénom

*Profession

*Société

Rue

Numéro

NP

*Ville

E-mail**

Tél. prof. / Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

* ces éléments figureront sur la liste des participants remise avec la documentation

** sera utilisé pour l'envoi d'annonces et d'informations par le CEDIDAC

Bulletin à retourner, dûment complété, à :

Centre du droit de l'entreprise (CEDIDAC)
Université de Lausanne - Quartier Dorigny
Bâtiment Internef
1015 LAUSANNE

ou inscription sur notre site <http://www.cedidac.ch>